

Numérisation du traité de Michel Pisseux

Titre : L'art de la savate et de la canne

Auteur : Michel Pisseux

Publié : Imprimerie de Vassal – Frères

Date de publication : Environ 1845/1850

Ce document est téléchargeable à cette adresse : <http://www.ffamhe.fr/collectionpalas/l-art-de-la-savate-et-de-la-canne-michel-pisseux.pdf>

La mise en ligne de cette numérisation entre dans le cadre du projet PALAS et l'ouvrage rejoint la Collection PALAS :

http://www.ffamhe.fr/collection_palas

THÉORIE PRATIQUE

sur

L'ART DE LA SAVATE

(APPELÉE CHAUSSON OU ADRESSE PARISIENNE)

ET

DE LA CANNE

Avec démonstration expliquée de la Leçon,

POUVANT

S'exécuter sans le Secours d'un Professeur,

COMPARAISON AVEC LA GYMNASTIQUE,

Petite Revue des Professeurs en renom, Faits et Anecdotes
curieux pour venir à l'appui de l'excellence de ces exercices,

SOUS LE RAPPORT HYGIÉNIQUE ET SOUS LE RAPPORT
DE SA DÉFENSE PERSONNELLE.

Dédiée à la Jeunesse Parisienne,

PAR UN AMATEUR,

ÉLÈVE DE MICHEL, DIT PISSEUX, PROFESSEUR.

— — —
PRIX : 1 FR. 25 C.
— — —

SE TROUVE A PARIS :

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS,

ET CHEZ L'AUTEUR, ÉDITEUR, 33, RUE COQUEHAUD.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

78335

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATION
1897.

IMPRIMERIE DE VASSAL FRÈRES,
RUE SAINT-DENIS, 368.

Thot Windsor
Oct 1^{re} 1881
à Paris.

LECTEURS.

En achetant (probablement au pied levé) cette petite brochure, dont le format et le prix n'ont rien que de très-modeste, vous ne vous êtes pas attendu, sans doute, à y trouver un esprit bien profond, des phrases riches et élégantes, des pensées poétiques et à perte de vue; enfin tout ce que peut créer le génie des écrivains de nos jours; car écrire maintenant n'est pas une petite affaire; si vous n'appellez à votre aide les grands mots, les phrases diffuses, les pensées hardies et quelquefois incompréhensibles, l'on dira: d'où vient donc cet ouvrage? Quel est le malheureux qui a osé publier une pareille chose? et chacun d'applaudir, car vous aurez eu le tort impardonnable de vouloir être raisonnable et vrai.

Mais moi, qui crains la critique et ne veux pas donner lieu au sarcasme, je me suis contenté d'écrire un *Traité sur l'Art de la Savate et de la Canne*. N'est-ce pas là, lecteurs, ce que vous aviez l'idée d'acheter? Eh bien! par ce petit ouvrage, vous l'avez aussi complet qu'il peut être.

Vous n'avez pas reculé devant cette dénomination: *Art de la Savate et de la Canne*! qu'une partie de la société trouve trop prétentieuse, et n'ose en parler qu'avec

dégoût et en se contractant. Certes, si nous remontons à l'époque de sa naissance, peut-être ces mêmes personnes auraient-elles raison; car, perdu pendant de longues années dans un monde abject et méchant, quelquefois même criminel, son existence était en quelque sorte ignorée de tous les gens estimables, ou devenait souvent la terreur de ceux qui, par un simple mouvement de curiosité, avaient osé approcher des lieux ignobles qui lui servaient de repaire.

Mais un beau jour devait lui rendre cet art. Il est enfin arrivé, et ce n'est pas une illusion ni un mensonge; on a maintenant un *Professeur de Savate et de Canne*, comme on a un maître de musique, de dessin, d'escrime, etc. C'est un art qui maintenant entre, pour ainsi dire, dans l'éducation de l'homme, renfermant à la fois tout ce que l'on cherche à acquérir: d'abord la santé, l'adresse, la force, l'agilité, la présence d'esprit, la confiance de soi-même que donne l'exercice continu, dans cet art, de toutes les parties du corps.

Depuis longues années, les armes ont été regardées comme l'exercice le plus salutaire à la santé; car en développant les forces du corps, cet exercice développe aussi la grâce et la vigueur. Je ne viens donc pas ici chercher à rabaisser cet art; non, il restera toujours ce qu'il a été, le plus noble et le plus gracieux; et déjà tant de traités si habilement faits ont été publiés que je m'abstiendrai d'en parler, seulement je comparerai. Mais aussi puisque je parle du développement des muscles, de l'agilité, de l'adresse, de la force, et qui plus est de la confiance de soi-même au moment d'une rixe imprévue, certes, la comparaison sera toute à l'avantage de la savate et de la canne.

D'abord, je le dis, dans les armes toutes les parties du corps ne sont pas en action continue: n'ayant qu'une

seule ligne de parade à parcourir, une seule partie du corps est en travail; tandis que, dans la *savate* comme dans la *canne*, tout généralement est dans une action continue, ayant toutes les parties du corps à préserver par les parades; l'action du jugement joue là un très-grand rôle, et cette même action, j'ose le dire, si elle n'est pas plus grande et plus prompte (ce que je crois pourtant) que dans les armes, l'est autant. Car, comme je l'ai dit, il ne s'agit pas seulement de garantir le plastron, mais aussi bien les pieds que la tête, et tout cela par des parades qu'il faut gêner le plus possible, autrement dire, resserrer, à seule fin de ne pas élargir la ligne qu'il faut constamment observer et tenir, sans jamais laisser le moindre passage à l'arme offensive. Tous les coups ne se tirant que par feintes, comme dans les armes, il faut chercher les parades, parcourir toutes les lignes pour rencontrer le coup porté. Si pourtant l'élève a le jugement convenable, qui s'acquiert par l'habitude, il pourra faire une grande économie d'action et par là ouvrir moins de lignes. Il y aura donc pour lui grand avantage.

Ainsi que dans les armes, il faut s'abstenir de prendre des parades larges, qui vous font totalement découvrir et livrent votre plastron au bouton de votre adversaire.

Nous pouvons aussi établir une comparaison bien complète et tout à l'avantage des personnes voulant faire des exercices comme système hygiénique, de notre *Art de la Savate et de la Canne* avec la Gymnastique, qui souvent, comme raison de santé, est recommandée par beaucoup de médecins.

Nous pouvons donc facilement remplacer cet exercice, si difficile et si dangereux pour celui qui s'y livre, par le nôtre, sans craindre le moindre inconvénient pour l'élève. Personne ne doute d'ailleurs que dans la gymnastique beaucoup d'exercices sont dangereux; lorsqu'un

Jeune homme (car il faut être jeune) commence, il n'a jamais ni la souplesse, ni la force nécessaires (ce qui, du reste, s'acquiert par la suite), et même quoiqu'avec les dispositions les plus grandes, il arrive des exercices tellement difficiles et périlleux qu'on est presque assuré qu'il se blessera. La hardiesse seulement rend apte à cet exercice, et il est bien difficile aux professeurs d'en donner aux enfants, même aux hommes qui n'en ont pas. Ce n'est donc que par une force d'habitude et sur leur terrain qu'ils connaissent, qu'ils ont étudié, qu'ils cherchent à faire ce que le professeur leur prescrit; mais aussi pour acquérir cette habitude qui permet aux élèves d'exécuter ce travail; que de maux n'ont-ils pas! que de pieds, que de poignets, de doigts, de bras foulés! heureux encore lorsqu'il n'en résulte que des foulures; car je le dis sincèrement, moi qui ai fait de la gymnastique comme tant d'autres, j'ai failli cent fois y renoncer par rapport à ces inconvénients; si j'ai suivi ce n'est que l'agrément que me procuraient tous les exercices du corps, pour lesquels je ressentis un penchant irrésistible dès ma plus tendre jeunesse.

Dans les exercices gymnastiques, je citerai comme très-dangereux *le Trapèze, le Portique* (duquel étant tombé une fois dans le filet, je me relevai avec tous les nœuds imprimés en noir sur le corps), *le Pavillon, la Rivière* (au passage de laquelle on se heurte peu agréablement les reins), *le Fort* qui vous ensanglante parfois tous les bouts des doigts et les genoux, et du haut duquel parfois aussi, ne trouvant plus assez de force dans les premières phalanges des doigts et ne pouvant continuer l'exercice, vous vous laissez tomber, sur du sable, il est vrai; mais aussi, si l'on ne tombe pas selon les règles de la gymnastique, on peut se faire un mal extrême.

Je m'arrêterai à la citation de ces exercices, et pourtant

Je dirai à quoi servent-ils en réalité, exécutés par des jeunes gens qu'un seul but de santé a appelé à les faire, et qui ne veulent être ni pompiers, ni professeurs? Ils servent parfois, il est vrai, à faire quelques actes de générosité ou d'humanité qui souvent sont funestes à ceux qui les exécutent. Car, dans un incendie par exemple, un homme qui connaît la gymnastique et qui se sent fort de lui-même peut, il est vrai, rendre de grands services. Cet homme, dis-je, par un mouvement de générosité, se précipite au milieu des flammes pour en arracher quelques victimes; mais si le malheur veut que le danger, au moment de cette action, lui apparaisse plus imminent, le courage alors lui manque et il se trouve victime de cet acte d'humanité. Le courage parfois aussi se trouve être imprimé par un sentiment tout opposé, qui est l'amour-propre, alors il est encore plus funeste; car ce n'est que dans l'effervescence de cet amour-propre qu'il a trouvé ce courage qu'il n'a pas réellement, et alors une fois au milieu du péril, plus de jugement, plus de présence d'esprit, il est donc perdu!

Nous le voyons donc et n'hésitons point à le dire, la gymnastique n'est usitée que comme raison de santé, par presque toutes les personnes qui s'y livrent. Or, si dans des exercices plus rationnels et moins dangereux, nous arrivons au même résultat, sans craindre pour cela les inconvénients à appréhender dans la gymnastique, nous toucherons au but qu'on se propose et que l'on cherche à acquérir par les exercices du corps: la santé, la force et l'adresse qui sont pour ces personnes au moins serviables.

Nous pourrions, pour venir à l'appui de ce que j'avance, citer quelques exemples, citer même des noms; mais nous nous en abstenons dans la crainte de déplaire à certaines personnes. Seulement, nous citerons quelques faits véridiques, qui démontreront combien les exercices de la *savate et de la canne* sont bons, et combien d'avantages on

peut en retirer comme système hygiénique et défense de sa personne. Car chaque jour, n'importe dans quelle classe de la société, ne se trouve-t-on pas dans la rude nécessité de réprimer une insulte que l'on reçoit, et pour laquelle on ne veut pas avoir recours aux tribunaux, ne venant quelquefois que pour de simples discussions, que l'on se trouve avoir bien involontairement *et que le moindre résultat de notre art dissipe.* Je pourrais au besoin donner des preuves des faits que j'avance; mais il y en a qui sont connus du public, ce qui me justifiera.

Par exemple, je citerai le neveu du général ***, âgé de vingt-deux ans, d'une complexion des plus faibles et d'une santé des plus débilés, qui est parvenu en deux années, par un travail opiniâtre, à acquérir une force peu commune de corps et une adresse étonnante dans tous les exercices. Aussi lui-même le disait-il : *Je ne me porte bien que lorsque je me livre à ces exercices.* Il négligea quelque temps et prit de l'équitation, mais il en revint à la savate, à la canne, au bâton à deux mains, à la contrepointe, aux armes; sa santé, de délicate et faible qu'elle était, s'est affermie et est des plus robustes maintenant. Aussi nous rend-il justice.

Un autre monsieur d'un âge avancé pour ce genre d'exercice (quarante-trois ans), et n'en ayant jamais fait le moindre jusqu'à cet âge, sentit le besoin de s'y livrer comme certains médecins le lui avaient recommandé, pour quelques douleurs qu'il éprouvait. Il donna la préférence aux nôtres et finit par dissiper entièrement ses douleurs et par acquérir une force et une souplesse extrêmes qu'il n'avait jamais eues étant plus jeune, et qui le mirent à même de faire des excursions pédestres qu'il faisait avant fort péniblement, rapport à la fatigue qu'il éprouvait. Il rend aussi justice d'une manière non équivoque à l'excellence de nos exercices, qu'il recommande

lui-même comme étant les plus propres et les plus salutaires, pour acquérir la force et le retour de la santé dissipée par quelque infirmité ou par suite de quelques maladies.

Le comte Henri Labattu, mort malheureusement à la fleur de l'âge, en Italie, ne se portait bien que lorsqu'il se livrait à nos exercices, chose qu'il faisait aussi souvent que sa santé débile le lui permettait. Mais malheureusement il ne survécut pas à la maladie qui le minait depuis longues années. Il crut qu'un voyage en Italie lui ferait recouvrer la santé, mais tout fut inutile, il y mourut!

Le duc de ***, dont nous allons raconter une petite anecdote, ressentait un bien infini des leçons qu'il recevait et des exercices auxquels il se livrait journellement, et finit par acquérir dans chacun d'eux une force et une adresse telles, qu'il ne le cédait en rien à celles des professeurs avec lesquels il faisait assaut.

Habitué qu'il était du bois de Boulogne, promenade charmante pour les désœuvrés de bonne compagnie, il s'y rendait en tilbury, ou à cheval, exercice favori de lui, et cela chaque jour. Un certain jour donc qu'il passait en tilbury, accompagné d'une dame et de son groom, dans une de ces petites allées qu'on parcourt avec un plaisir vraiment extrême lorsque la chaleur du jour en fait trouver l'ombre si agréable, arrivés au bout et voulant reprendre la grande route, il trouva au bout de cette même petite allée qu'il parcourait une charrette qui en obstruait la sortie. Il s'arrêta quelques instants. Enfin, voyant que le charretier ne se décidait pas à faire reprendre la course à ses chevaux, et voyant en lui un contentement extrême à faire arrêter un élégant tilbury dont le coursier piétinait d'impatience, impatience que le maître n'éprouvait pas moins, le duc de *** se décida à prier le charretier d'avancer ses chevaux de quelques

pas pour qu'il pût passer, sur laquelle invitation le charretier s'exhiba en sottises grossières envers le duc de ***; il apostropha même la dame qui se trouvait avec lui d'une manière tellement inconvenante et indécente, que le duc de ***; exaspéré, appela son groom, lui fit tenir ses chevaux, descendit de son tilbury, et fit une vive attaque au malencontreux charretier, qui, se mettant en garde devant ce jeune fashionable; qu'il croyait sans doute fouetter comme un écolier, se trouva bien confus lorsqu'il se vit en deux temps hors de pouvoir former la moindre résistance, et qu'il reçut enfin le prix de sa grossièreté et de sa méchanceté. Il fut obligé lui-même de faire avancer ses chevaux, au rire général de la foule que cette rixe avait amassée.

Une autre des plus curieuses arriva à un des plus grands amateurs de cet art, et généralement de tous les autres exercices gymnastiques. Un soir donc il donna ordre à son cocher de le conduire ainsi que sa mère à la Comédie-Française, où, arrivés, il prescrivit l'ordre de les venir chercher à onze heures. Un incident vint hâter le départ qui était prescrit; à neuf heures, la mère de M. *** se sentant indisposée, manifesta le désir de se retirer. Comme les domestiques de M. *** n'étaient pas là, il descendit lui-même, fit appeler un fiacre; tout aussitôt une pluie des plus abondantes vint à tomber au moment où le fiacre arrivait; le cocher descendit de son siège, et fit observer à M. *** que la pluie tombait par torrents et qu'il ne marcherait que s'il était rétribué largement. Il taxa même d'un prix exorbitant la somme qu'il demandait pour sa course. M. ***, homme trop grand et trop généreux pour contredire une chose semblable, se hâta de vouloir faire ouvrir la portière du fiacre, ce que le cocher lui refusa, s'il n'avait, disait-il, reçu de lui le prix qu'il demandait tout de suite. M. *** ne faisant en rien attention aux objections

du cocher; et n'ayant qu'une pensée, celle de faire sortir au plus vite madame sa mère de la salle où elle se sentait mal, s'élança près de la voiture malgré la pluie, ouvrit la portière et déroula le marche-pied; mais le cocher vint lui opposer une résistance telle qu'il fut obligé de se colleter avec ce mal-appris.

Doué d'une force et d'une adresse à l'épreuve de celles de ces sortes de gens, en quelques instants le cocher est terrassé! Mais l'insulte a été tellement grave, que M. *** veut faire punir ce malheureux. Il le transporte à sa voiture et lui prescrit l'ordre d'aller de suite chez le commissaire de police. Ce dernier eut beau prier, tout fut inutile. M. *** fut inflexible.

Enfin, arrivés chez le magistrat, le cocher fut sévèrement réprimandé, et ne dut son salut qu'à la générosité de celui qui un instant auparavant le terrassait devant le péristyle du Théâtre-Français, et qui lui paya largement même le dégât qu'il avait fait à son carrik et à sa personne.

Un artiste du Théâtre-Français s'étant, comme raison de santé, livré à nos exercices et ayant acquis une force peu commune dans celui de la canne, n'a dû sa vie et celle d'un de ses amis, dans une attaque nocturne, qu'à l'emploi de son *savoir-faire*.

Un soir, s'étant trouvé attardé et rentrant paisiblement chez lui accompagné d'un de ses amis, ils se trouvèrent attaqués par plusieurs individus. Ayant, comme je l'ai dit, une connaissance parfaite de la canne, il leur fit face en protégeant son ami, et finit par les mettre tous en déroute; quoique plusieurs d'entre eux possédassent de même que lui une canne, mais dont ils ignoraient sans doute le maniement.

Enfin, nous citerions une foule de faits semblables si nous ne craignons pas d'ennuyer le lecteur par des nar-

rations qu'il n'est pourtant pas inutile de faire, pour venir à l'appui de l'utilité de *notre art*.

Il est donc bien avéré que l'exercice du corps est sans contredit, et sans aucune objection, ce qui est le plus nécessaire à la santé, n'importe quel genre d'exercice.

Nous recommandons le nôtre de préférence aux autres; pourquoi? parce qu'indépendamment de l'avantage qu'il offre comme système hygiénique, il a un but de nécessité malheureusement parfois trop vrai et au-dessus de tous: la sûreté de soi-même. Ensuite, disons-le, il est moins dispendieux et moins dangereux que tous les autres. Tels que les armes, la gymnastique, le cheval, la boxe, la lutte, etc.

La personne qui veut se livrer à ces sortes d'exercice peut donc, dans n'importe quelle classe de la société où elle se trouve, s'y livrer, quand même cela devrait nécessiter des économies sur quelques autres plaisirs. Ces mêmes économies ne seraient pas encore sans un but vraiment moral et suffisamment constaté. Car beaucoup de jeunes gens, dont le désœuvrement est complet le soir, sont réduits par une habitude des plus mauvaises à passer leur temps dans les tripots. Ces lieux enfantent parfois les plus mauvais principes et les plus infâmes penchants, et parfois aussi on y trouve le germe de certains vices dont on se repend trop tard. La paresse, le jeu, l'ivresse, voilà je crois des vices bien affreux dont on pourrait aisément s'affranchir en fréquentant moins souvent ces bouges, que beaucoup de gens sans aveu, des fripons enfin, exploitent en tirant de chaque habitué un impôt par le jeu et malheureusement imprimant à certains le désir du gain, et par là leur donnent l'infâme passion du jeu dont nous connaissons tous des exemples si funestes.

Après tout, quel but d'utilité peut atteindre une telle existence?

Les bureaucrates, par exemple, qui passent une vie si tranquille et si nuisible aux développements de la force de l'homme, ne serait-il pas préférable pour eux de prendre un exercice quelconque le soir en sortant de leur bureau, que de se tapir dans un de ces lieux infâmes (je ne parle que pour ceux qui les fréquentent) où ils ne recueillent que de mauvais principes, et où ils font souvent sans le vouloir des fréquentations dont ils ont à se repentir parfois, et qui souvent même peuvent leur faire perdre une place qu'avec un long temps de surnumérariat ils ont obtenue. D'ailleurs ne se porteraient-ils pas mieux en passant leurs soirées dans une salle grande et aérée, qui ne serait pas remplie de cet atmosphère épais et puant, par les émanations des boissons spiritueuses qui servent aux libations auxquelles on se livre. Ensuite les émotions du jeu (car on s'y livre souvent) et qui sont des plus nuisibles à la santé; car je l'ai déjà dit, je ne prétends pas qu'on apprenne à tirer la savatte et la canne comme autrefois, pour se battre et pour porter la terreur là où on se trouve. Je ne recommande ces exercices dans cette catégorie que comme raison de santé.

S'il fallait remonter à la source des premiers éléments de la savatte, et qu'il faille faire, comme jadis, la fréquentation des gens qui se livraient alors à cet exercice, certes, moi le premier, je ne me serais jamais mis en tête d'apprendre cela; car chacun le sait, la savatte ne nous est parvenue que de gens réprouvés, de galériens, en un mot de gens sans aveu qui se réunissaient dans certaines salles qu'il n'était pas sain de fréquenter. Et là, sans distinction de coups, sans divisions réglées, ils s'essayaient à se donner des coups, à les parer, et cela sans les raisonner, sans approfondir cet art, auquel ils donnaient naissance, et qui plus tard devait prendre une telle extension. C'était ce-

lui qui frappait le plus fort qui toujours était regardé comme le plus adroit.

Mais aujourd'hui, c'est tout le contraire, comme chacun le sait ; c'est la bonne société, la jeune fashion, qui jouit encore de cet agrément, qu'elle se procure maintenant à l'infini. Seulement il y a, selon moi, une chose qui demanderait des améliorations : c'est l'intérieur de certaines salles et la tenue de certains professeurs. J'en ai parcouru quelques-unes qui, du reste, sont les mieux tenues et dans lesquelles on trouve toujours la bonne société : celle de Michel dit Pisseux, rue de Buffaut, n° 10 ; ensuite celle de Leboucher (de Rouen), rue de la Michodière ; celle de Lozes, rue Saint-Honoré ; celle de Charles Lecour, faubourg Montmartre ; celle de Moufflet, rue Frépillon, et plusieurs autres encore dans lesquelles on peut, sans déroger à son rang, dans n'importe quelle classe de la société on soit, aller sans craindre de se trouver parmi des gens dont la fréquentation laisse parfois des regrets.

Cet art a pris tant d'extension dans le monde élégant qu'un prince des plus illustres comprenait si bien lui-même le but d'utilité de ces exercices, que, loin de les dédaigner, il s'y livrait avec infiniment de plaisir et ne reculait pas devant la pensée de recevoir chez lui des tireurs, et de procurer le spectacle d'un assaut à ce que la France renferme de plus grand et de plus noble. Ces mêmes personnes assistant à ces assauts ne se privaient pas elles-mêmes de faire des observations et des questions que, certes, elles n'eussent pas faites, si froidement elles avaient vu ces exercices, qui, assuraient-elles, leur procuraient un plaisir qu'elles ne pouvaient concevoir.

Je citerai comme professeur-émérite, Michel, dit Pisseux, dont les leçons sont infiniment profitables, les divisions bien distribuées, les coups bien raisonnés, car on

ne se dissimulera pas que l'on raisonne maintenant la savate et la canne absolument comme les armes. On s'amuse même parfois dans les salles à faire ce qu'on appelle dans les armes une poule ; au lieu de coups de bouton, ce sont des coups de poing ou de chausson, ou des coups de canne, qui se divisent à l'infini : c'est d'abord moins dangereux, moins dispendieux et beaucoup plus amusant.

Plusieurs maîtres de pension ont déjà eu l'idée d'introduire dans leurs établissements des classes de savate et de canne comme on y introduit des salles d'armes.

Les jeunes gens généralement ont une aptitude extrême à tous les exercices du corps ; aussi dans beaucoup de collèges on a établi de la gymnastique, mais, je le répète encore, trop de dangers peuvent résulter de ces exercices, et doivent arrêter l'extension qui paraissait se propager indéfiniment. Mais on reconnaîtra que mes assertions sont d'une justesse irrévocable ; et comme d'abord il est notoire que maintenant l'art de la savate et de la canne doit entrer dans l'éducation des jeunes gens, et que pour la jeunesse c'est un exercice des plus salutaires, sous le rapport hygiénique, on devra donc, il me semble, comme je l'ai dit plus haut, établir dans chaque pension ou collège, une salle dans laquelle les élèves pourront, dans leur temps de récréation, se livrer à cet exercice, et duquel ils acquerront par la suite une amélioration constante dans leur santé, et trouveront là, dis-je, une récréation serviable en quelque chose, et exercice, enfin, que parfois plus tard ils éprouveraient des difficultés à apprendre.

Dans le cas où ce mode d'exercice se propagerait, comme je le répète, il y aurait un choix extrême à faire dans le genre des personnes appelées à professer cet art dans les pensions.

Beaucoup de professeurs excellents trouveraient là une

existence honorable et toute profitable pour les élèves qui se soumettraient à leurs leçons, sans augmenter de beaucoup pour les parents le prix de la pension.

Les jeunes gens du commerce auraient aussi, selon moi, cent fois raison de se livrer à nos exercices; ils trouveraient là un délassement rempli d'agrément pour eux. Enfin, je le dis, c'est un art qu'on ne saurait trop propager, qu'on ne saurait trop recommander.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur toutes les dispositions généralement exigibles, pour l'élève comme pour le professeur.

D'abord le professeur, hâtons-nous de le dire, pour que l'élève profite des leçons qui lui sont données, doit être catégorique dans ses explications, doux, quoique ferme dans sa démonstration, et honnête dans ses observations. Et je le dis, j'ai toujours trouvé en Michel, dit Pisseux, mon professeur, tous les avantages que je prescriis, mais par-dessus tout, une démonstration excellente dont lui seul est l'inventeur; et il est impossible, quoique n'étant pas versé dans cet art, de ne pas s'écrier en le voyant démontrer: C'est une chose vraiment surprenante, je n'aurais jamais cru que la *savate* se démontrât ainsi!!! Pour venir à l'appui de ce que j'avance, je dirai que tous les élèves faits par Michel ont été remarqués dans tous les assauts pour l'exécution de leur jeu. Pourquoi? c'est ce que je vais vous expliquer: C'est parce qu'enfin, dans le jeu de Michel, dit Pisseux, là tout est combat, tout est fait selon les bases de la *savate*, qui sont l'aplomb, la facilité de l'exécution naturelle, dont nous sommes doués. Là, pas de coups de pieds en l'air, dont il serait impossible à personne de profiter dans la rue, sur un pavé glissant, si le malheur voulait qu'on ait recours à son savoir dans une rixe quelconque.

Quoi donc de plus dangereux que ces coups de pieds en

l'air? on est presque sûr en les tirant qu'on perd l'équilibre, même en salle, où tous les moyens sont employés pour préserver des chûtes que l'on peut faire. Alors en admettant qu'on se batte et qu'il arrive l'accident précité, pour peu que l'adversaire que l'on combat le *veuille bien*, une fois par terre, il est assez difficile de s'en relever sain et sauf.

Ainsi donc, comme conviction, je dirai qu'ils sont nuisibles aux personnes qui s'en servent comme moyen de défense; ensuite je crois encore, en admettant qu'ils touchent, qu'ils sont peu dangereux; car généralement ils sont donnés avec le dessus du pied et ne peuvent, je pense, faire grand mal à la personne qui les recevrait, et seraient, selon moi, préjudiciables à celui qui les donnerait.

Du reste, cette démonstration de coups de pieds a pris une vogue, comme tout ce qui est nouveau. La foule des jeunes gens qui fréquentent les salles ont trouvé là le *romantique* de la *savate*. Ils se sont pour un instant illusionnés sur ce coup de pied et ont été forcés de convenir plus tard que le jeu *classique*, jeu primitif, était préférable et ont renoncé à leur idole.

Cependant, dans l'effervescence, ils ont voulu chercher à acquérir ce *sublime coup de pied* que le professeur lui-même ne pouvait pas leur transmettre. Car, il ne faut pas croire que tous les hommes soient aptes à tirer ces coups de pied en l'air, c'est un don particulier, une spécialité personnelle, qui ne peut se transmettre du maître à l'élève; à moins pourtant que l'élève ne réunisse les mêmes dispositions organiques que le professeur.

Il en est de même dans les armes: tel ou tel professeur a un coup qu'il ne peut démontrer, ou que l'élève ne peut reproduire sans en atténuer la bonté, sans en défigurer l'exécution et par conséquent impropre à reproduire le même résultat.

Pour la véracité de ce que j'avance, je m'en rapporte entièrement à tous ceux qui ont suivi ces leçons.

Ensuite, quel aplomb possède l'homme qui donne un coup de pied en l'air? Il est obligé d'être au moins quatre temps en équilibre, sur une seule jambe, chose déjà peu facile pour certains; puis, lever la jambe d'une manière exorbitante. Et lorsque la jambe est dans cette position, quelle précision, quelle justesse ne faut-il pas à l'autre jambe pour soutenir le corps et conserver le centre de gravité?

Ensuite, si le malheur voulait encore qu'on ramassât la jambe de l'individu qui tire ces coups de pieds en l'air, voyez quels inconvénients pourraient résulter d'une chute de toute la hauteur du corps. Et, je le répète, pas une seule personne qui a voulu tirer ces coups de pied, n'a été exempte de tomber; même les professeurs qui les démontrent en ont été aussi plusieurs fois victimes.

Ainsi donc, disons-le, il est totalement inutile de chercher à acquérir ce coup de pied, qui, comme on le voit, est plus nuisible que serviable.

Lorsqu'on cherche à abattre un édifice, dit Michel Pisseux, par où doit-on commencer pour arriver plus vite à son but? Par la base? Et je crois son diction d'autant meilleur que, dans sa leçon, tout se porte là. Il a aussi dans certaines divisions des prises de corps; elles sont démontrées d'une manière si claire et si intelligible, qu'il est impossible au plus ignare de ne pas se rendre à l'évidence et de ne pas convenir que les leçons du professeur Michel, dit Pisseux, sont excellentes.

Ce que j'ai dit de Michel, n'est pas, croyez-moi, lecteur, pour chercher à rabaisser le talent des autres professeurs. A Dieu ne plaise que je cherche à leur nuire; au contraire, je donnerai à chacun d'eux, selon mes faibles connaissances, la part qui leur convient, tout du moins telle sera ma

conviction, quoique j'érige mon idole dans Michel, dit Pisseux.

De nouveaux professeurs ont suivi le siècle, ils ont voulu innover un nouveau système de combat; un don de la nature leur étant échu, ils ont cherché à le démontrer. Les jeunes gens voyant dans ce nouveau genre d'exercices des coups jusqu'ici inconnus ou tout du moins inusités, se sont jetés tête baissée dans ce travers et ont voulu imiter leur professeur. Je donnerai donc à chacun d'eux, comme je l'ai dit, sa part de bon comme de mauvais.

En fait de professeurs marquants qui se sont emparés de la clientèle la plus belle et de meilleur ton, nous n'en avons pas un grand nombre. Le premier qui ait mis l'extension qu'a maintenant *l'Art de la Savie* en France, est sans contredit Michel, dit Pisseux; c'est lui qui, pendant un long temps et par des études approfondies, a tiré de l'ornière où il était cet art qui semblait fait pour les gens dépravés. C'est lui qui l'a porté dans les meilleures sociétés et qui a inculqué ses salutaires leçons aux plus nobles comme aux plus riches.

Depuis ce temps d'autres professeurs, qui ne sont pas sans mérite, sont venus donner un nouvel essor à cet art et se sont emparés de la jeunesse parisienne.

M. Leboucher (de Rouen), Lozes ensuite, le professeur qui le premier ait démontré ces coups de pieds en l'air: chez cet homme, aussi disons-le, force, adresse pour ce coup de pied, élasticité des mouvements, grâce en tirant, enfin c'est le seul qui, selon moi et de l'aveu de beaucoup d'autres, c'est le seul, dis-je, à qui soit échu le don de bien tirer ces sortes de coups de pied, le seul pouvant les bien démontrer, mais encore il lui est difficile de les transmettre sans une prédisposition complète de l'élève.

Revenons à M. Leboucher (de Rouen): certes c'est un professeur de talent dans l'art de la canne; il la développe

excessivement bien, il en fait la voltige admirablement; c'est un homme qui a une dextérité magnifique, une exécution facile, un développement gracieux.

Il a aussi l'exécution facile dans l'art de la savate, mais l'exercice de la canne est son exercice favori, celui qu'il aime, qu'il vénère, celui enfin où il excelle. Cependant dans tous les exercices auxquels il se livre dans les assauts, il fait généralement plaisir.

Nous avons aussi M. Charles Lecour, qui est un professeur d'une certaine distinction. C'est un compétiteur de M. Lozes pour les coups de pieds en l'air, qu'il ne tire pas avec une agilité égale à celle de son devancier dans cet exercice; cependant, je le répète, c'est un homme de talent. Ce que j'ai trouvé en ce professeur d'excellent, c'est sa douceur pour la démonstration, comme pour l'assaut; il tire doucement et maîtrise ses coups. Mais Lozes tiendra toujours le devant sur l'exécution de ce sublime coup de pied; d'abord il en est presque l'inventeur, le perfectionneur; c'est lui qui a apporté ce nouveau coup de pied qui a fait avoir tant de discussions dans le monde amateur, qui a fait, dis-je, faire tant de paris. Car, à peine commença-t-il à donner, en société de Leboucher, des assauts que l'on se pressait en foule, que l'on courait où ils se donnaient, pour admirer ce coup de pied qui, dans le principe, faisait bien des envieux; et tous les amateurs d'applaudir.

Les jeunes gens qui les voyaient tirer ainsi, sans se rendre compte des inconvénients à craindre pour celui qui les tirait, se livraient à cet exercice sous les leçons des professeurs qu'ils avaient choisis, et cherchaient à acquérir ce degré de force et d'adresse que le maître ne pouvait leur transmettre. Car, je le crois, sur dix élèves peut-être un seul réussit-il à reproduire à peu près ce coup de pied, et ce n'est pas sans mal ni sans s'é-

tre fait tomber lui-même bien des fois en salle, sur un parquet fait exprès, non glissant, en chaussons dont les semelles sont en buffle, et en pantalon sans bretelles, sans dessous de pieds, enfin dans le costume le plus aisé et qui rend l'élève le plus ingambe possible.

Malheur aussi aux élèves qui, se croyant forts de ces principes, se déterminent parfois pour un vain mot à faire une chose toute contre leurs habitudes, à se battre; car alors se rappelant ces leçons et voulant les mettre à exécution pour une chose parfois qu'un seul mot aurait pu arranger, se hâtent d'exécuter le fatal coup de pied, et à peine la jambe lancée, l'équilibre se perd, alors on tombe. J'ai assisté moi-même à plusieurs de ces batailles et j'ai presque toujours vu le même résultat. Cependant, je l'avoue et je le dirai, si le malheur voulait qu'on en vint aux mains après quelques discussions, lorsqu'on voit devant soi un homme tirer ces coups de pieds en l'air, cela en impose beaucoup.

Je citerai un exemple des plus complets par ce fait de la plus grande vérité.

Un élève ayant suivi les leçons de Michel Pisseux pendant un long-temps, vu la difficulté qu'il trouvait à l'exécution, difficulté qui, du reste, ne lui venait que d'un accident antérieur (il avait eu le pied cassé); cet élève, dis-je, étant d'une force très-prononcée et faisant jeu égal avec les plus forts amateurs, mais qui, par un sentiment d'amour-propre, je pense, aurait voulu primer sur certains, quitta un beau jour les leçons salutaires de son professeur, le seul qu'il ait eu et s'en fut trouver un autre professeur duquel plusieurs personnes lui avaient dit un bien infini. Il prit donc de ces nouvelles leçons pendant l'espace de trois mois. Lorsqu'il se crut, comme on dit, ferré et par conséquent suffisamment fort, il revint à la salle de Michel, dit Pisseux, dans laquelle se trouvaient en ce moment

des amateurs avec lesquels il trait anciennement. Il demanda à faire assaut; il le fit, mais à son grand désavantage et à son grand désappointement. Ce qui lui fit le plus de peine, se sont les amateurs qui se trouvaient en ce moment à la salle, et lesquels amateurs il avait complètement battus ayant d'avoir pris ces nouveaux principes, qui lui avaient fait oublier totalement les anciens et dans lesquels nouveaux principes il n'avait pas encore assez puisé de forces.

Depuis ce temps, je l'ai vu rarement à la salle, il préféra en ouvrir une chez lui, où il reçoit quelques amateurs et particulièrement des amateurs d'armes, exercice auquel il se livre maintenant de préférence et que depuis un temps infini il cultive.

Comme je le répète encore, je ne rabaisse en rien le talent des professeurs qui démontrent cet exercice, autrement dire, ces sortes de coups de pieds; seulement j'émetts ma conviction qui n'est pas malheureusement, je le pense, celle de tout le monde.

Nous avons encore deux professeurs d'une certaine distinction, dont nous n'avons pas encore parlé, deux hommes pourtant capables et qui se sont adonnés aux coups de pieds en l'air.

Ces deux professeurs sont messieurs Moufflet et Gousset. Je ne connais en rien leur démonstration, mais l'exécution leur est facile. Moufflet joint à l'élégance de son jeu, à la souplesse de ses mouvements une force athlétique, qui ne lui nuit pas. Dans son jeu de canne, on remarque en lui un développement bien entendu et un bel aplomb.

Quant à Gousset il joint à ces mêmes avantages une supériorité bien grande dans un exercice inusité des amateurs, du reste défendu comme étant trop dangereux.

Les amateurs ont pu le voir dans certains assauts dé-

ployer, avec une adresse et une dextérité infinie, le *fleau à sept branches*, le bâton brisé et le *biscaten*. Je le dis hautement, je n'ai jamais vu aucun des professeurs qui existent manier ces instruments avec autant d'adresse et d'audace que lui, et, je le répète, je n'en connais aucun capable de rivaliser avec lui dans cet exercice. Cependant rendons justice à qui de droit : Michel Pisseux les manie après lui d'une façon peu commune.

Mais après tout, il est tellement ignoble de penser aux résultats d'une défense que l'on faisait avec ces instruments de mort, qu'il faut renoncer à en parler. Nous avons assez à nous étendre sur la *savate et la canne*; et de quelques mots que nous dirons aussi sur le bâton à deux mains qui, maintenant, n'est presque plus usité; ce qui, du reste, n'est pas un grand mal, car dans notre monde civilisé à quoi servirait cet exercice, quoi qu'il soit de même salulaire à la santé? Lorsque l'on se promène on n'a pas habituellement, ce me semble; un bâton de quatre pieds à la main.

Dans les professeurs que nous avons cités, tous le tiennent; j'ai encore reconnu en Michel, dit Pisseux, une exécution extraordinaire dans cet exercice, un développement surprenant. Un professeur dont nous n'avons pas encore fait mention, M. Trinquart, et qui, malgré une infirmité des plus grandes (*un pied bot*), se livre à l'exercice du bâton, le déploie d'une manière admirable; il est même surprenant pour un homme possédant une telle infirmité, de développer aussi bien et de tirer aussi gracieusement. Tous les amateurs dans tous les assauts l'admirent. Un jeune enfant, âgé de douze ans, qu'il possède et démontré par lui, marche sur les traces de son père. Il tire déjà d'une manière ravissante, et fait souvent l'admiration de bien des amateurs. Le père manie aussi la canne d'une manière très-remarquable.

Pour en revenir au bâton à deux mains, nous dirons que ce n'était guère que le compagnonage qui se livrait à cet exercice. Et nous avons eu bien des malheurs à déplorer de ces batailles, qui se livraient ainsi sur le tour de France, et cela très-souvent pour un mot qui n'était pas répondu dans le sens du compagnonage. Il y a eu, certes, bien des victimes.

Ces compagnons, qui se servaient de bâtons pour se battre et soutenir en tout l'honneur de leur coterie, poussaient souvent la férocité et la méchanceté jusqu'à adapter au bout de ces bâtons des tire-points aiguisés, et dont le bout était aussi piquant que la pointe d'une aiguille, ces mêmes piquants se trouvaient renfermés dans le bout de cuivre vicé de leurs cannes.

Eh bien! avec ces bâtons ainsi montés de leurs pointes meurtrières, ils se livraient des combats par amour pour le devoir d'un bon compagnon. Souvent même, ils parlaient faire la conduite d'un des leurs, et souvent même après quelques libations trop répétées qu'une séparation entre amis nécessite, ils s'entrebattaient comme par partie de plaisir. Parfois aussi l'autorité obligée d'intervenir dans ces scènes de carnage, dignes tout au plus des animaux sauvages, avait besoin de se mettre sur la défensive. Très-souvent ces luttes ont conduit sur les bancs de la police correctionnelle, et même des assises, de braves garçons qu'un peu de vin et un amour invincible pour le compagnonage portaient à ces excès de férocité.

Mais, Dieu merci! l'éducation que la classe ouvrière reçoit maintenant a atténué tous ces travers, et l'ouvrier possède aujourd'hui une aristocratie des mœurs raisonnées; il cherche par ses bonnes manières, par son goût pour les sciences, par son amour pour l'éducation, à faire oublier ce que ses devanciers affectaient, le genre, disons-le, *canaille*.

Certes, il y en a un grand nombre qui se livreraient de tout cœur à l'exercice de la savate et de la canne, s'ils n'ignoraient pas que ces exercices fussent passés maintenant dans le domaine de l'éducation et du bon goût. Mais j'espère que ce petit ouvrage les décidera à reprendre comme anciennement des plaisirs serviables, et qu'ils se livreront de nouveau à ce jeu, à cet exercice jadis si favorisé d'eux, et qu'ils eussent été éloignés de se départir sans les pas de géant qu'a fait cet art dans le monde élégant, qui s'empresse de s'emparer de tout ce qui peut amuser, être agréable et en même temps servir.

Je crois avoir atteint le but que je m'étais proposé d'abord en ayant décrit de la manière la plus explicite que j'ai pu, tous les avantages que j'ai moi-même trouvés dans les exercices que je prescris à tous. Certes, comme conviction, je le répète, comme je l'ai déjà dit bien des fois et qui plus est démontré, que ces exercices étaient généralement propres à tous les tempéraments. Indépendamment de toute l'efficacité qu'on y trouve comme système hygiénique, il est encore serviable dans mille circonstances de la vie, comme je l'ai prouvé par mes précédentes assertions.

Il est donc inutile de m'étendre plus longuement sur la description des avantages qui résultent des études de cet art.

Tous mes lecteurs ont été capables de l'apprécier eux-mêmes à la lecture de cet ouvrage, dont ils voudront bien en excuser le style. Ce n'est que sous l'empire de la réminiscence et dans un but d'utilité que je l'ai fait; enfin pour démontrer tous les bienfaits qui découlent de cet art.

Je vais donc, avant de donner la leçon, commencer par la dénomination de tous les coups usités dans les deux genres d'exercices: *la savate et la canne*, et avec la compilation desquels coups on exécute les assauts.

C'est par la savate que nous commençons, et voyons d'abord quelles dispositions l'élève doit apporter aux premiers exercices.

L'élève doit en se livrant aux premières leçons être attentif à la démonstration qui lui sera faite par le professeur qu'il aura choisi et cela sans émettre aucune observation. Il faut indépendamment de l'action qu'il apporte à cette leçon que son jugement ou sa pensée lui serve après cette même leçon, car les commencements sont pénibles de compréhension ; c'est pour cela que nous recommandons cette chose. Le professeur, devant être explicite dans sa démonstration, comme nous l'avons dit, doit s'abstenir de plaisanter pendant les leçons pour que l'élève puisse en tirer tout le fruit désirable. D'après ces dispositions on commence d'abord par placer l'élève en ligne, cette ligne doit être observée dans toutes les divisions qui sont au nombre de quinze sans compter celles d'assaut.

Ces divisions ont été composées pour faire acquérir à l'élève l'aplomb nécessaire pour l'assaut, et pour que dans l'assaut, dis-je, il puisse compiler tous les coups de ces mêmes divisions, les tirer, les feinter, enfin les reproduire aussitôt que son jugement les aura conçus.

Le professeur doit placer l'élève de la manière suivante :

Le corps droit, la poitrine de face, la tête non gênée dans ses mouvements; qu'il observe une fente convenable, par laquelle fente il sent enfin son aplomb; que les jambes soient placées de manière à ce que les deux talons forment un angle parfait, qu'il ait le corps totalement assis sur la partie de derrière; la jambe gauche qui est celle placée derrière, et qui par conséquent doit recevoir tout le poids du corps, ne doit pas être tendue et doit être d'une élasticité parfaite; les hanches doivent être souples;

enfin, il ne faut être gêné ni apporter de raideur dans aucun mouvement.

C'est ainsi placé que l'on commence l'élève, on lui fait exécuter la marche, ce qui se fait en trois temps exacts.

Enfin, nous reviendrons à cette marche qui est la première division et qui doit être observée de la manière la plus stricte et avec une attention des plus grandes, toutes les autres divisions dérivant et commençant par cette première.

Pour en revenir à cette dénomination de tous les coups usités, car il existe plusieurs sortes de coups de pieds se développant d'une manière toute opposée.

D'abord coup de pied droit, comme coup de pied d'attaque.

Le même coup de pied doublé, parade du dit coup de pied.

Feinte de coup de pied, et coup de pied d'après la feinte, parade idem.

Coup de pied en dedans et coup de pied en dehors, appelés coups de pieds voltés, parades des dits coups de pieds.

Rond de jambe usité pour ramasser la jambe avec le pied, moyen d'éviter le rond de jambe par la remise.

Temps d'arrêt en dedans et en dehors, évité de même par la remise.

Passement de jambe et contre-passement évité par la retraite de corps en rompant.

Prise de jambe, contre-prise et passement, appelés aussi temps de cuisse, évités de même par la retraite du corps en rompant.

Prise de tête dans la prise de jambe évitée par la prise de jambe en arrière.

Enlèvement de la jambe avec la pointe du pied par une

feinte de passément de jambe et par une jetée de corps de côté en marchant, évité par la retraite.

Ramassement de la jambe en dedans et en dehors, avec opposition formée par la main pour que la jambe prise ne puisse échapper.

Coups de pied portés aux flancs, parade et ramassement des dits coups de pied par une jetée de corps de côté.

Parades croisées des coups de pied tirés en l'air ou retraite de corps en arrière de pied ferme pour les éviter.

Coups de poing à la figure, comme à la poitrine, parades naturelles des dits coups de poing et parades croisées.

Voilà je pense la citation entière de tous les coups usités et tirés dans l'assaut de la savate, et que je vais donner la manière d'exécuter le plus clairement qu'il me sera possible.

L'élève qui voudra, comme je l'ai dit, acquérir les connaissances de cet art, pourra trouver par la lecture de cet ouvrage toutes les notions désirables, et, par ces mêmes notions arriver plus vite au résultat qu'il se propose, et par là s'économiser du temps pour l'apprentissage et au moins ne pas paraître emprunté à l'exécution première, chose qui parfois lui nuit beaucoup.

LEÇON

DE LA 1^{re} DIVISION.

D'abord le professeur doit placer l'élève comme nous l'avons prescrit plus haut, et le faire marcher.

Cette marche s'exécute en trois temps exacts, et cou-

siste dans le développement d'un coup de pied droit ou coup de pied d'attaque. Il faut que le pied soit incliné en dehors et que la pointe du pied soit basse; il doit être tiré en détendant le jarret et sans apporter la moindre raideur. Ce premier coup de pied, qui ne doit pas dépasser la hauteur du genou, forme le premier temps; ensuite on fait tourner l'élève sur la pointe du pied qui est resté par terre, ce qui forme le second temps; puis reposer par terre le pied qui a développé le coup de pied, ce qui forme le troisième temps. Continuer ainsi la marche, puis exécuter la retraite en rompant par les mêmes temps, mais en arrière, pour parer par cette retraite le même coup de pied que le professeur vous tirera.

DE LA 2^e DIVISION.

Lorsque la marche est bien comprise par l'élève, on lui fait développer des coups de poing et cela d'abord de pied ferme, autrement dire, sans marcher pour l'y prédisposer; ensuite, en marchant, ces coups de poing doivent être développés de la manière suivante, cette division s'exécute en quatre temps.

On doit d'abord pour donner plus de force à son coup de poing faire, sans bouger les jambes, une petite retraite de corps en arrière par le simple mouvement des hanches, puis élever le poing à la hauteur de l'oreille et déployer la saignée avec force sans apporter de raideur dans le bras. Le mouvement des hanches qui a été rétrograde doit se faire à l'opposé, autrement dire, il doit reporter tout le corps en avant et par là imprimer beaucoup plus de force au coup de poing. Il faut, aussitôt que le coup de poing a été déployé, que le corps qui, dans cette position, a été porté en avant par le déploiement de ce coup

de poing, se trouve par le susdit mouvement rétrograde des hanches, instantanément reporté sur la partie de derrière. Pour les coups de poing tirés de pied ferme et pour les coups de poing développés en marchant, il faut que le coup de poing porté forme le premier temps et la marche qui succède en trois temps, ce qui fait les quatre temps de la division. Il faut bien observer de ne pas avancer la jambe avant que le coup de poing n'ait fourni sa carrière.

Cette division s'exécute de même en rompant toujours en quatre temps égaux, puis on la fait exécuter en parant le coup de poing que le professeur tirera. Le coup de poing se pare en enlevant avec l'avant-bras le poing de l'adversaire, et cela en dehors. Si le coup de poing est porté dans la poitrine, il doit être paré tout contrairement, autrement dire le croiser en dessus, de même par l'avant-bras et cela toujours en dehors, pour pouvoir faciliter dans ces deux cas la riposte. C'est ce qu'il y a de mieux dans tous les exercices de ce genre et surtout dans les armes, car cela empêche d'abord à l'adversaire de feinter ou d'apprêter le coup qu'il veut tirer, et si c'est vous qui devez porter la botte cela empêche encore à l'adversaire de tirer dans ce même apprêt ou feinte, ce qui du reste est un coup volé en assaut, car on doit supporter l'attaque de l'adversaire.

DE LA 3^e DIVISION.

Les autres divisions, comme je l'ai dit, dérivent de ces deux premières, la troisième s'exécute en cinq temps égaux.

D'abord un coup de pied en marchant dans les trois temps de la première division, puis un coup de pied

ferme, autrement dire reporter de suite la jambe qui aura tiré ce coup de pied en arrière, ce qui forme les deux autres temps. Pour la contre-division, il faut rompre comme dans la première par trois temps exacts, puis parer la jambe restée en avant de pied ferme. Cette parade de la jambe s'exécute en repliant la jambe de devant en arrière de manière à faire presque toucher le talon à l'os coxal.

DE LA 4^e DIVISION.

Elle s'exécute en sept temps; d'abord les mêmes que les précédents où nous avons trouvé cinq temps; puis parer le coup de pied de la manière expliquée à l'autre division et cela en deux temps, ce qui forme les deux derniers temps.

La contre-division se fait de même en sept temps; rompre d'abord en trois temps, parer la jambe de devant en deux temps, puis riposter d'un coup de pied ferme en deux temps, ce qui constitue les sept temps.

DE LA 5^e DIVISION.

Elle s'exécute en neuf temps; d'abord les sept temps de la quatrième division, puis riposter en deux temps par un coup de pied ferme, ce qui forme les deux derniers temps. Pour la contre-division, après avoir paré la jambe comme dans la précédente, riposter par un coup de pied ferme en deux temps et reporter de suite la jambe en arrière.

DE LA 6^e DIVISION.

Elle s'exécute en marchant d'un pas, mais en quatre temps, et contient une feinte de coup de pied, puis un coup de pied tiré par la jambe qui aura feinté.

Dans l'attitude de la première division il faut tirer son coup de pied à demi en rapprochant le pied de derrière vers le talon, ce qui constitue la feinte et le premier temps, puis dégager le pied de derrière le talon, et tirer un coup de pied à fond, ce qui fait deux temps; puis tourner sur la pointe du pied pour avancer, ce qui fait le troisième, et enfin reporter par terre le pied qui aura développé le coup de pied.

La retraite est la même en rompant, mais s'exécute en six temps dont trois en rompant comme dans la première division, puis feinter en un temps, tirer le coup de pied à fond en un autre temps, et reporter de suite la jambe qui aura tiré ce coup de pied en arrière, ce qui constitue le sixième et dernier temps.

On devra, comme cette feinte présente quelque difficulté, y préparer l'élève par une étude particulière.

DE LA 7^e DIVISION.

Elle comprend le coup de pied en dehors tiré, comme je l'ai dit, en voltant; on y trouvera plus de difficulté pour compter les temps et pour l'exécution si l'on n'a pas d'abord préalablement fait toutes les divisions précédentes pour acquérir l'aplomb convenable à ces sortes de coups de pieds, ce qu'il faut bien observer. La division pourra être décomposée, autrement dire, on devra y préparer

l'élève par une étude spéciale de ce coup de pied, et lui faire exécuter la division entière lorsqu'il possédera la manière de bien voltier.

Cette division s'exécute en sept temps; d'abord la première division en marchant, ce qui fait trois temps; puis avancer le pied de derrière d'une demi-semelle, ce qui forme encore un temps; puis enlever la jambe de devant en déployant un coup de pied et en arrondissant la jambe en dehors, ce qui fait le cinquième temps; tourner sur la pointe du pied resté par terre, ce qui fait le sixième temps; et repasser la jambe qui aura fourni le coup de pied par derrière, ce qui formera le septième et dernier temps.

On rompt de même, mais en dix temps; trois temps d'abord en rompant d'un pas, ensuite la parade de la jambe sur le coup de pied en dehors que le professeur tirera, et cela en deux temps, ce qui en fait cinq; puis riposter d'un coup de pied droit de pied ferme en deux temps; puis développer un coup de pied en dehors de la manière qu'il est expliqué ci-dessus, de même en trois temps, ce qui en constitue dix.

DE LA 8^e DIVISION.

Elle s'exécute en dix temps et comprend un coup de pied volté en dedans qui est le contraire du coup de pied de la précédente division, au lieu de s'arrondir en dehors de la jambe doit s'arrondir en dedans, puis il faut remplacer la jambe de devant par celle qui aura développé le coup de pied.

D'abord on fera exécuter à l'élève la marche en trois temps, puis tirer un coup de pied à fond de pied ferme en deux temps, puis parer la jambe de devant encore en deux temps et exécuter le coup de pied en dedans en ar-

rondissant la jambe de dehors en dedans, et remplacer la jambe restée par terre par celle qui aura développé le coup de pied, et cela en trois temps, ce qui constitue les dix. On devra faire faire encore à l'élève une étude préparatoire pour ce coup de pied qui présente des difficultés d'exécution.

On rompt de même en dix temps en exécutant le contraire de la division prescrite.

DE LA 9^e DIVISION.

Elle comprend le temps d'arrêt et elle s'exécute en neuf temps.

La marche de la première division en trois temps, puis un coup de pied à fond en deux temps, puis le sixième temps, qui est le temps d'arrêt, s'exécute en barrant la jambe de la personne qui développera un coup de pied.

Ce barrage de jambe ou temps d'arrêt s'exécute en levant le pied de devant (étant bien assis sur la jambe de derrière), la pointe du pied doit être totalement inclinée en dehors ou en dedans (*ad libitum*, selon la position dans l'assaut). La jambe se repose ensuite par terre lorsqu'elle a atteint son but, ce qui forme le septième temps; ensuite on tire un coup de pied droit ou de pied ferme en deux temps, ce qui constitue les neuf temps prescrits.

En rompant elle s'exécute de la même manière et de même en neuf temps.

Le professeur devra bien faire exécuter ce coup à l'élève, parce qu'il est des plus nécessaires et des plus usités dans l'assaut,

DE LA 10^e DIVISION.

Elle est plus compliquée et contient des ramassements de jambe et des parades de figure. Elle s'exécute en seize temps.

D'abord la marche en trois temps, puis un coup de pied à fond ou de pied ferme en deux temps, ensuite un coup de pied en dehors exécuté en cinq temps et de la manière suivante: croiser en avançant le pied de devant en dedans, le poser par terre, ce qui forme un temps, puis avancer la jambe de derrière d'une demi-semelle pour prendre son élan, ce qui fait un autre temps et tirer, en voltant son coup de pied en dehors en arrondissant la jambe et en la replaçant derrière, ayant soin de tourner sur la pointe du pied qui sert d'appui, et cela en trois temps, ce qui en constitue dix. Comme il est à présumer que l'adversaire tirera un coup de pied aussitôt cette jambe en place, il faut opérer le ramassement de la jambe, et cela en dedans dans n'importe quelle position, quand on en même on serait en fausse ligne devant son adversaire, lequel ramassement on exécutera en ayant la main en dehors. Si toutefois pourtant on se trompait dans ce ramassement et qu'on prenne la jambe de l'adversaire en dehors au lieu de la prendre en dedans, alors on devra de suite, avec l'autre main, former opposition en prenant la pointe du pied dans la paume de la main. Et cela est expliqué pour déjouer certains tireurs qui, dans un assaut, se septant la jambe prise de cette manière, s'échappent en faisant un demi-tour.

Pour en revenir à notre division, l'adversaire ayant la jambe prise forme naturellement un raccourci et développe un coup de poing, lequel vous parez avec l'autre main,

ce qui fait encore ramassement et parade, deux temps ; on lâche la jambe et de suite on développe deux coups de poing, ce qui forme encore deux temps ; ensuite on tire un coup de pied droit ou de pied ferme, ce qui constitue les deux derniers temps.

Pour la retraite, c'est absolument les mêmes temps, seulement ils se font contrairement.

DE LA 11^e DIVISION.

Elle comprend le passément de jambe et le contre-passément dans la retraite, et elle se tire en treize temps exécutés de la manière suivante : d'abord un coup de pied ferme par deux temps ; parade du coup de pied par la jambe reployée en arrière, de même en deux temps ; puis avancer la jambe de devant en se croisant en dedans, ce qui forme encore un temps ; avancer la jambe de derrière d'une demi-semelle par un temps ; développer le coup de pied en dehors en trois temps ; puis marcher par deux temps de deux pas, ensuite avancer la jambe de derrière d'une demi-semelle, et passer celle de devant par le dernier temps derrière le talon de la jambe de l'adversaire, et serrer le dit talon le plus fortement possible. Dans cette position, l'adversaire, qui perd déjà l'équilibre par la pression imprimée au talon, doit indubitablement tomber par un choc que l'on doit imprimer au corps de l'adversaire en développant un coup de poing dans sa poitrine.

Pour la retraite, elle s'exécute de la même manière ; seulement il faut observer le contre-passément de la jambe de l'adversaire, lequel contre-passément s'exécute de la manière suivante : il faut, lorsque l'adversaire exécute le passément de jambe, échapper la jambe qui doit être passée, et cela en dedans, puis la rapprocher vivement et

serrer le talon de l'adversaire le plus étroitement possible, ce qui fait que celui qui vient pour passer la jambe se trouve être celui à qui on la passe.

Comme cette division présente de grandes difficultés, il faut que l'élève prenne la plus grande attention à la description que je viens d'en faire.

DE LA 12^e DIVISION.

Elle se tire en seize temps et comprend le temps de cuisse ou prise de jambe, ensuite contre-prise de la jambe de l'adversaire dans la retraite ; elle s'exécute de la manière suivante : d'abord exécuter le coup de pied en dedans en quatre temps en voltant ; puis le coup de pied en dehors par cinq temps, comme il est expliqué plus haut ; parade du coup de pied en deux temps ; riposte d'un coup de pied de même en deux temps ; puis marcher sur l'adversaire de deux pas en deux temps et saisir la cuisse, ce qui forme le seizième et dernier temps. Pour la retraite il faut observer le contraire ; autrement dire, lorsque l'adversaire vient pour vous saisir la cuisse, il faut contre-passer le bras de dehors en dedans de celui de l'adversaire et se saisir aussitôt de sa cuisse, et pour la tenir de manière à ce qu'elle n'échappe pas, il faut tâcher de croiser les mains ; on peut, dans cette position, par deux autres temps, passer sa jambe au milieu de celle de l'adversaire et faire, quoique tenant la cuisse, le passément de jambe en dedans et observer de bien serrer le talon, et par la pression de la poitrine contre celle de l'adversaire le faire tomber à la renverse. Beaucoup de personnes m'objecteront que l'homme ainsi pris peut se rattraper soit après la tête, soit après les vêtements. J'observerai que l'homme pris ainsi, et c'est un fait avéré, por-

tera instinctivement ses mains en arrière pour ménager la chute qu'il se sentira sur le point de faire.

DE LA 13^e DIVISION.

Elle comprend le temps d'arrêt, le rond de jambe usité pour ramasser la jambe avec le pied, sur un coup de pied porté; elle s'exécute en seize temps et de la manière suivante. D'abord la marche en trois temps, comme attaque, puis le coup de pied en dehors en cinq temps; ensuite le temps d'arrêt en deux temps, comme il est expliqué dans les leçons précédentes: que le pied barre bien la jambe de l'adversaire qui portera un coup de pied. Ce coup est excellent, comme je vais le démontrer. Il est même préférable au ramassement de la jambe, car toujours on fente la ligne basse pour tirer dans la ligne haute; eh bien! si le corps est bien en ligne et bien assis sur la partie de derrière, on sera à même d'exécuter ce temps d'arrêt, sans pour cela être obligé de déranger la ligne haute du corps, ce qui facilitera la riposte. Ensuite tirer un coup de pied droit en deux temps, et, comme l'adversaire ripostera, il faut, au lieu de parer ou ramasser la jambe, former ce que nous appelons le rond de jambe, ce qui s'exécute de cette manière. Lorsqu'on a tiré le coup de pied droit, et de pied ferme, il faut, de même que dans le temps d'arrêt, lorsque l'adversaire riposte, lever la jambe de dedans en dehors en arrondissant et en cherchant à ramasser avec le talon celui de l'adversaire, ce qui ressemble au ramassement de jambe fait avec la main, ensuite développer un coup de poing, ce qui forme encore un temps, et comme l'adversaire, puisque vous attaquez la ligne haute, présumentement tirera un coup de pied, exécuter le ramassement du dit coup de pied, ce qui

constitue le seizième et dernier temps. Pour la retraite, elle s'exécute de la même manière.

DE LA 14^e DIVISION.

Elle est plus compliquée et demande une attention des plus grandes. Elle comprend la prise de jambe en arrière pour éviter la prise de tête, et elle s'exécute en vingt et un temps et de la manière suivante.

D'abord il faut exécuter le coup de pied en dehors avec échappement de la jambe de derrière en arrière, autrement dire, il faut que la jambe qui a tiré ce coup de pied en dehors reprenne la place de la jambe qui est restée, et que celle-ci s'échappe pour lui faire place. Ce coup de pied contient cinq temps, puis un coup de pied ferme, en deux temps, ensuite ramassement de la jambe en dedans, soit naturellement, soit en cavant la main; si l'on prend la jambe en dehors, on formera opposition avec l'autre main, et cela par un temps; puis tirer un coup de poing à fond en un temps, puis avancer la jambe qui se trouve placée devant d'une demi-semelle, ce qui forme encore un temps, et marcher précipitamment de deux pas, par deux temps, et les faire de manière à se trouver côte à côte avec l'adversaire; puis se baisser et saisir la jambe en arrière, ce qui fait encore un temps, exécuter une retraite par deux pas en arrière en deux temps, parer le coup de pied de même en deux temps, riposter d'un coup de pied droit de pied ferme en deux temps, et tirer un coup de poing en un temps, ce qui forme le dernier temps.

Cette division dans la retraite s'exécute de la même manière, en observant toutefois, lorsque l'adversaire courra pour vous saisir la jambe en arrière, de l'arrêter

dans sa marche, ou exécuter la retraite de corps, ce qui est préférable.

Je recommande cette prise de jambe en arrière pour éviter de laisser prendre la tête, ce que beaucoup d'individus s'appliquent à faire en se battant, et ce qui est d'autant plus dangereux que l'homme, de telle force qu'il soit, ne saurait, ni ne pourrait se débarrasser d'un adversaire qui l'aurait pris ainsi. Cette prise de tête consiste, sitôt que l'homme avec lequel on fait assaut court pour prendre le temps de cuisse ou pour vous prendre à bras le corps, de lui saisir la tête sous le bras, puis repasser l'autre main en dessous, pour pouvoir s'étreindre le plus étroitement possible de ses deux bras en formant un crochet avec ses doigts, ce qui fait qu'ainsi pris, il faut nécessairement qu'il succombe.

DE LA 15^e ET DERNIÈRE DIVISION.

Cette dernière division, qui comprend une enlevée de jambe par la pointe du pied, s'exécute en vingt-cinq temps.

D'abord, coup de pied d'attaque doublé après la marche, ce qui forme avec elle sept temps; puis parade du coup de pied en deux temps sur la riposte de l'adversaire; coup de poing porté à la poitrine en un temps; puis marcher précipitamment de deux pas en deux temps, et cela en dehors; et avec la pointe du pied ramasser le pied de l'adversaire, ce qui forme encore un temps; rompre de deux pas par deux autres temps; parer le coup de poing à droite et à gauche, de même chacun en un temps; puis développer un coup de pied droit en deux temps; puis tirer le coup de pied en voltant en dehors en cinq temps; puis opérer le ramassement de la jambe sur la riposte de l'ad-

versaire, ce qui fait le vingt-cinquième et dernier temps. Pour retraite, c'est absolument la même chose, seulement on échappe le corps par une retraite lorsque l'adversaire veut enlever le pied avec la pointe du sien; cette retraite doit s'exécuter par deux pas en arrière, et cela en deux temps.

Il existe une foule d'autres coups que je pourrais citer, mais ce qui finirait par devenir trop long; on les obtient et on les trouve par l'habitude de l'assaut.

Nous nous en tiendrons donc à cette explication, qui, je crois, est assez compréhensible et assez complète pour peu qu'on ait quelque idée.

Toutes les leçons ou divisions d'assaut sont compilées dans celles-ci, qui sont faites pour disposer l'élève. Ces divisions d'assaut n'ont pas besoin d'avoir de règles, de coups suivis, elles sont *ad libitum* du professeur à l'élève; seulement on fait tirer à l'élève tous les coups par feintes, puis on lui fait parer tous ces coups d'après les feintes; on lui fait opérer des changements de lignes, et cela sur place; on le prédispose ainsi à l'assaut, on lui fait exécuter d'après ces changements de ligne des temps de cuisse, des coups de pied en dehors, des coups de poing, etc., et on l'habitue particulièrement à toutes les parades indistinctement; quand l'élève est ainsi brisé à ces leçons, on commence à lui faire faire assaut. Là, les premiers temps semblent difficiles, puis l'habitude vient; le jugement alors doit jouer là le plus grand rôle, comme je l'ai fait voir plus haut.

Je m'arrêterai donc à cette description de l'exercice de la saute, seulement je vais indiquer le moyen de parer les coups de pieds tirés en l'air, dont nous n'avons pas parlé, puisqu'il n'entrent pas dans notre leçon.

Lorsque l'adversaire avec lequel on fait assaut tire un de ces coups de pied, il est assez difficile de ramasser la jambe; alors il faut faire là tout l'opposé; il faut, dis-je, les parer

en les rabattant par des parades croisées en dessus du tibia. Ces parades doivent être formées avec l'avant-bras, ou encore faire une retraite de corps en arrière, par le seul mouvement rétrograde des hanches, pour laisser passer le coup de pied, et de suite exécuter le temps de cuisse, ce qui a bien des fois réussi à des tireurs dans certains assauts.

Il faut, chose principale, que le professeur transmette à l'élève par dessus tout le talent de bien parer; c'est selon moi, dans tous les exercices, la chose principale. Être bon parer en armes, comme dans n'importe quel autre art, est cent fois préférable à être fort tireur. Mais là, tout dépend de la démonstration bien entendue, chose à laquelle tous les professeurs doivent s'appliquer.

Ainsi donc, s'étendre plus longuement sur l'art de la savate, serait ennuyer le lecteur. Je vais donc commencer la leçon de canne par la dénomination de tous les coups existants dans cette même leçon, exercice qui, sous le rapport de la défense personnelle, est des plus salutaires et qui joint de même à cette chose, comme système hygiénique, tous les résultats avantageux dont j'ai fait mention.

Dans la canne il existe, de même que dans la savate, quinze divisions se développant de même par temps précités. Ces quinze divisions comprennent tous les coups se tirant dans l'assaut, mais indépendamment de cela, elles servent toutes pour une multitude, autrement dit, pour sa défense contre plusieurs individus. Car un homme qui manie bien une canne pourrait, dans une attaque nocturne (et nous l'avons démontré), ou dans d'autres circonstances, se défendre aisément contre quatre ou cinq individus, et même plus. J'en ai vu plusieurs exemples que je pourrais citer, mais dont je m'abstiendrai, car chacun a été à même de l'apprécier bien qu'en voyant un assaut;

chacun a pu voir, dis-je, déployer des coups de canne à l'infini, et cela en une minute, ainsi aura pu juger.

Cette dénomination des coups, la voici : coupés simples, coupés doublés, coups de figure à droite et à gauche, coups de tête, coups de jambes en dehors et en dedans, coups de cuisse idem, coups de flanc à droite et à gauche, coupés de poitrine, coupés de poignet, coups de pointe (ou coup de bout), enlevées de poignet, enlevées en dessous des bras, coups de désarmement, voltés simples, voltés doublés, puis ensuite viennent les parades de tous ces mêmes coups que j'expliquerai à la fin de la leçon.

DE LA 1^{re} DIVISION.

Il faut d'abord placer l'élève dans la même position que dans celle de la savate, quant aux jambes et au corps : la canne à la main droite, puis la main gauche ainsi que l'avant-bras placés derrière, appuyés sur les reins, le corps de même assis sur la partie de derrière. On fait ensuite mettre à l'élève la canne sur l'épaule gauche ; dans cette position, qui est la première, on lui fait exécuter la marche (comme dans la savate), mais par des coupés. Ces coupés ou coups de canne, consistent à développer un coup de canne, de gauche à droite en détendant la saignée et imprimant un peu de force à ce même coup de canne, sans pour cela serrer la main qui tient la canne, laquelle canne doit par la suite de ce coup qui aura été tiré, être reportée de suite sur l'épaule droite : ce coup se développe en marchant, toujours par les trois temps précités. Il faut bien observer de développer toujours son coup de canne avant de marcher, ce qui est presque instantané ; quand on a exécuté ce premier coup de canne de gauche à droite, et cela en marchant, la canne qui a été ra-

menée sur l'épaule droite, par conséquent la jambe droite est celle qui est placée derrière, on continue ainsi de suite de droite à gauche, toujours en marchant, puis de gauche à droite, etc., ensuite on fait pirouetter l'élève sur les talons pour faire face de l'autre côté, on le fait marcher de même, ensuite on lui fait déployer les mêmes coups de canne, mais en rompant : cela s'exécute de la même manière.

DE LA 2^e DIVISION.

La seconde division comprend le même coup de canne mais doublé; autrement dire que la canne décrive deux fois son cercle. Le premier coup de canne doit être déployé de pied ferme, et la marche ne s'exécute qu'au second coup de canne, comme dans la précédente; ensuite on fait pirouetter l'élève en trois temps pour faire face derrière lui. Cette pirouette ne s'exécute pas sur les talons comme la précédente; il faut au contraire s'enlever sur la pointe du pied en avançant d'un pas, puis continuer à pirouetter sur la pointe du pied posé, et reporter le précédent en arrière, et il faut dans cette pirouette développer trois coups de canne qui constituent trois temps. On fait ensuite, de même que dans la précédente, rompre l'élève par ces mêmes coups de canne doublés.

DE LA 3^e DIVISION.

La troisième division comprend : les coups de figure, coup de tête, coup de pointe et coup de revers; elle s'exécute en six temps ou six coups de canne dans la marche.

D'abord, dans la même position que la première, on fait développer à l'élève deux coups de figure à droite

en marchant d'un pas, puis deux coups de tête de même en marchant d'un pas, puis un coup de pointe de pied ferme, puis un coup de revers de droite à gauche, de même de pied ferme, puis marcher de même, faire ensuite exécuter la pirouette en trois temps, comme à la précédente pour faire face derrière soi. Tous les coups de canne généralement doivent être bien déployés, bien couronnés, autrement dire les bien arrondir, et cela dépend du poignet, qui doit être de la plus grande souplesse. Ensuite on ne saurait trop recommander à l'élève d'être bien maître de son arme pour arrêter un coup là où il veut. Cela l'aidera beaucoup dans l'assaut, et le fera feinter très-aisément et très-sûrement, et l'empêchera de tirer dur.

DE LA 4^e DIVISION.

La quatrième division s'exécute en seize temps, dont une parade; elle comprend : coup de figure à droite et à gauche, coup de pointe, coup de jambe, parade de tête, coup de tête et coup de pointe.

L'élève, dans la première position, exécutera cinq coups de figure à droite sans avancer la jambe, puis prononcera un coup de pointe, ensuite développera trois coups de figure à gauche, un coup de jambe de même à gauche, et reviendra à la parade de tête, ensuite marchera d'un pas par deux coups de jambe, puis deux coups de tête de même en marchant, puis un coup de pointe; faire ensuite pirouetter comme aux précédentes; surtout faire observer à l'élève qu'il n'écarte jamais ses coups, qu'ils se trouvent toujours bien tirés dans la ligne. Comme la main doit toujours y être aussi, c'est le poignet qui doit agir; les coups de canne doivent être bien ajustés, de même que dans les armes les coups de boutons.

DE LA 5^e DIVISION.

Elle s'exécute en onze temps ou coups de canne et comprend : coup de figure, coupé de poitrine, parade de tête, coups de flanc à droite et à gauche, coup de tête et coup de pointe. Dans la première position, l'élève exécutera deux coups de figure à droite en marchant, puis un coupé de poitrine, par lequel coupé il reviendra à la parade de tête, ensuite il développera deux coups de flanc à droite en marchant, deux autres coups de flanc à gauche, mais de pied ferme, deux coups de tête idem de pied ferme, puis un coup de pointe, et recommencera ainsi que de suite. Il pirouettera comme aux précédentes pour faire face derrière lui.

Le professeur devra le plus possible s'abstenir de retenir le coup de l'élève sur sa canne pour bien lui faire sentir la manière dont il faut qu'il arrête ses coups, et par là qu'il arrive à être bien maître de sa canne.

DE LA 6^e DIVISION.

Elle s'exécute de pied ferme et en onze temps, et est une des divisions préparatoires et des plus essentielles pour les parades qu'elle contient. On l'exécute entière dans la position de la première. On fait développer à l'élève deux coups de figure à droite, deux coups de figure à gauche, deux coups de cuisse à droite, deux coups de cuisse à gauche, deux coups de tête et un coup de pointe. Ensuite on fait parer à l'élève la figure à droite, puis à gauche, ensuite la cuisse à droite et à gauche, puis la tête et le coup de pointe ; ensuite on le fait riposter par les mêmes coups, qui sont au nombre de sept, qui sont compilés dans les onze premiers. Il est de la plus grande utilité de tenir l'élève assez long-temps sur cette division

pour le bien habituer à parer, chose que l'on ne saurait trop recommander.

DE LA 7^e DIVISION.

Elle s'exécute en treize temps et comprend une enlevée de poignet, coup de désarmement, coup de figure, coup de flanc, volte en trois temps, coup de figure et coup de tête.

D'abord l'élève, dans la première position, devra exécuter une enlevée de poignet en dessous, puis rabattre la canne avec force sur celle de l'adversaire, qui doit être ébranlée par ce coup de désarmement, ramener la canne sur l'épaule gauche et développer deux coups de figure à droite en marchant, deux coups de flanc de même à droite, mais de pied ferme, puis exécuter la volte en trois temps. Elle s'exécute de même qu'en pirouettant, mais en enlevant son corps de terre pour faire face derrière soi, puis développer deux coups de figure en marchant, puis deux coups de tête de même en marchant.

Avant de faire faire cette division, qui comprend un volté, on devra y préparer l'élève par une étude spéciale, car le volté présente quelques difficultés.

DE LA 8^e DIVISION.

Elle s'exécute en vingt-six temps ou coups de canne, et comprend des enlevées, des coupés, coup de pointe, coups de revers, coups d'écart, volte, coups de figure et coups de tête.

L'élève, dans la première position, exécutera cinq enlevées en dessous à droite et à gauche, puis tirera un coupé de poitrine, et de suite, par l'élan du coup, prononcera un

coup de pointe, puis un coup de revers à gauche pour ramener la canne sur l'épaule gauche; tous ces temps sont exécutés de pied ferme, puis en marchant développer deux coups d'écart à droite (ces coups d'écart sont des coups doublés comme dans la 2^e division, seulement la main doit être tenue plus basse), deux autres à gauche, toujours en marchant, deux idem à droite, et deux derniers à gauche; sur ce dernier temps ramener la canne sur l'épaule gauche, puis voler à droite en trois temps pour faire face derrière, ramener par le dernier temps du volté la canne sur l'épaule droite et de suite exécuter un autre volté de même en trois temps, mais à gauche pour faire face. Ensuite, tirer en marchant deux coups de figure à droite; et enfin deux coups de tête de même en marchant.

Cette division doit être bien observée, parce qu'elle est très-serviable dans ces coups d'écart et dans ces voltés pour se faire faire de la place au milieu d'une foule.

DE LA 9^e DIVISION.

Cette neuvième division s'exécute en quarante temps ou coups de canne et comprend : enlevée de poignet, coup de tête, coup de pointe, coup de revers, coup de figure, volté, coup de figure, coup de tête et coup de pointe.

L'élève, dans la première position, exécutera l'enlevée de poignet en ramenant la canne sur l'épaule droite, puis tirera un coup de tête, ensuite développera un coup de flanc à droite, puis un coup de revers à droite, en rompant la jambe de devant; ensuite il marchera par des coups de figure doublés, au nombre de huit en quatre pas, et rompra de même en quatre pas en développant de même huit autres coups de figure, une volte en trois temps devant lui, deux coups de figures à droite en avançant d'un pas, un volté devant lui en trois temps, deux

coups de figure en avançant d'un pas, deux coups de tête de même en marchant d'un pas, un coup de pointe, un coup de revers de pied ferme, deux coups de flanc, dont un à droite, l'autre à gauche, de même en marchant, deux coups de tête toujours en marchant d'un pas, un coup de pointe de pied ferme et un coup de revers.

Cette division est serviable, de même que la précédente, pour se faire faire de la place et faire face de tous côtés, dans tous les cas où les adversaires s'y trouveraient placés pour vous attaquer de toutes parts.

DE LA 10^e DIVISION.

Elle est, de même que la sixième, faite pour préparer l'élève aux parades de toutes les lignes; elle s'exécute en dix-neuf temps.

Dans la première position, l'élève développera trois coups de figure à droite, puis un coupé de poitrine reviendra à la parade de tête; ensuite il développera deux coups de cuisse à droite en avançant d'un pas, deux autres à gauche idem, deux coups de tête de pied ferme, un coup de pointe et parera ensuite sa figure à droite, puis à gauche; ensuite la cuisse à droite, puis à gauche, puis il parera la tête deux fois et le coup de pointe; ensuite il ripostera de même par les mêmes coups qu'il aura parés.

Comme je l'ai observé dans la sixième, on ne saurait trop tenir l'élève sur ces deux divisions, car elles comprennent, comme on le voit, toutes les parades et sont par conséquent des plus utiles.

DE LA 11^e DIVISION.

Cette division a encore été faite pour apprendre à l'élève à parer, mais en rompant, ce qui offre de la difficulté

dans l'assaut, lorsqu'on n'a pas préalablement bien exécuté toutes ces divisions préparatoires.

Elle est composée de vingt-quatre temps, sans compter les parades qui succèdent et que le professeur doit faire exécuter à l'infini.

L'élève, dans la première position, développera un coup de figure à droite en marchant d'un pas, puis tirera un coup de flanc à gauche de pied ferme, puis un coup de tête, ensuite un coup de revers à droite; il voltera à gauche en trois temps, ensuite exécutera une autre volte à droite, de même en trois temps, puis déploiera deux coups de tête en marchant d'un pas, puis un coup de pointe. Ensuite il parera en rompant la figure à droite, puis à gauche, la tête deux fois; il ne devra rompre qu'au deuxième coup de figure. Le premier doit se parer de pied ferme, or il ne rompra que de deux pas; il ripostera de pied ferme par un coup de flanc à gauche, puis un à droite, puis voltera derrière lui à gauche en trois temps: de cette façon il sera toujours en face de son adversaire; ensuite il développera un coupé à droite, et reviendra de suite à la parade de tête. On devra ensuite lui faire observer et exécuter toutes les parades indistinctement, mais en rompant. Parades de figure à droite, puis à gauche de tête, de coup de pointe, de flanc, de jambe, etc., et on lui fera exécuter de même les ripostes, mais en marchant.

Bien observer de tenir l'élève sur ces parades, à seule fin qu'il les exécute comme il faut, et sans pour cela être gêné en rompant.

DE LA 12^e DIVISION.

La douzième division est une des plus utiles pour sa défense, elle s'exécute en trente temps et est celle dans laquelle se trouve le carré.

Dans la première position, l'élève développera en marchant deux coups de figure à droite, puis pirouettera en trois temps devant lui par trois coups de canne à gauche; il développera ensuite deux autres coups de figure à droite en marchant sur la droite d'un pas, pirouettera de même en trois temps sur la gauche, puis deux autres coups de figure à droite, pirouettera de même en trois temps devant lui comme les précédentes, puis encore deux autres coups de figure à droite en marchant, et enfin pirouettera en trois temps. Ces vingt coups de canne doivent former un carré, autrement dire on les développera dans un espace carré; puis l'élève voltera devant lui en trois temps, revoltera encore en trois autres temps, marchera d'un pas par deux coups de figure à gauche, puis marchera encore d'un pas par deux coups de tête, ce qui constituera les trente temps de la division, qui est de même que la huitième des plus salutaires, au milieu d'une foule dans laquelle on veut obtenir de la place.

DE LA 13^e DIVISION.

Elle s'exécute en vingt-cinq temps, et comprend des enlevées sur place et en marchant d'une demi-semelle, puis coups de pointe, voltés, etc.

L'élève placé dans la première position exécutera de pied ferme cinq enlevées à droite et à gauche, puis prononcera un coup de pointe, ensuite tirera à droite cinq enlevées, en avançant à chaque enlevée d'une demi-semelle, ensuite développera de pied ferme un coupé de poitrine et un coup de pointe; ensuite, dans cette position, qui indubitablement se trouve être la première, en ayant soin après le coup de pointe prononcé de ramener la canne sur l'épaule gauche, il voltera à droite, mais en quatre temps, puis revoltera à gauche devant lui, mais en trois temps, puis développera en marchant deux coups

de figure, deux coups de tête ensuite, toujours en marchant, et enfin un coup de pointe.

Cette division est utile et serviable de même que la précédente.

DE LA 14^e DIVISION.

C'est une division préparatoire pour la parade du poignet et les autres parades qui se répètent. La parade du poignet est une parade essentielle; elle s'effectue par des remises de bras, autrement dire porter le poignet en arrière par le mouvement rétrograde des bras, sans pour cela perdre la ligne. Le professeur doit, dans cette division, habituer l'élève à riposter après avoir effectué cette remise de poignet, puis riposter lui-même et obliger l'élève à parer. Il doit tenir l'élève long-temps sur ces parades.

DE LA 15^e DIVISION.

La quinzième et dernière division est celle dans laquelle on fait exécuter à l'élève toutes les parades indistinctement, soit de pied ferme, soit en rompant, soit en marchant, parades volantes; enfin, par cette division, on doit mettre l'élève dans la possibilité d'exécuter toutes les divisions d'assaut qui succèdent; ensuite on le fait riposter, comme dans la précédente, sur toutes les parades, ce qui commence à l'habituer pour l'assaut; car le plus essentiel, je ne saurais trop le dire, dans la canne comme dans tous les exercices de ce genre, c'est la parade et la riposte.

Lorsque l'élève est bien familier avec cette division, qui est sans contredit la plus difficile, on lui fait commencer les divisions d'assaut, qui sont *ad libitum* de la part du professeur.

Ces divisions s'exécutent par feintes; autrement dire occuper une ligne pour tirer dans l'autre, ce qui constitue l'assaut. Tous les coups en sont compilés dans toutes les

divisions que je viens de décrire, et que l'élève doit bien posséder dans la mémoire, pour pouvoir en reproduire tous les coups en les feintant.

Quand il aura acquis l'exécution de toutes ces divisions d'assaut, on commencera à lui faire faire assaut; et une fois là, c'est son jugement, la mémoire, et l'habitude, qui le rendront égal de force à son professeur; il aura enfin atteint le but qu'il s'était proposé.

L'élève qui, comme défense personnelle, veut apprendre à tirer la canne pourrait partager en deux catégories cet exercice; il pourrait, dis-je, n'apprendre que les divisions de voltige qui lui seront serviables pour sa défense, et laisser les divisions d'assaut et l'assaut lui-même. Mais j'inviterai les personnes qui auraient l'intention de faire ce partage à n'en rien faire; car admettant qu'elles se trouvent attaquées par une seule personne, possédant une canne et sachant s'en servir, certes là les leçons d'assaut et l'assaut lui-même leur seront du plus grand secours, et les mettront à même de lutter dans une rixe quelconque avec des gens possédant cet art.

C'est pour cette raison aussi que je recommande principalement les parades; c'est là que l'élève doit être supérieur, car il ne s'agit pas seulement de frapper, mais, qui mieux vaut encore d'empêcher que l'on ne vous frappe, ce qui, selon moi, est préférable. Il est donc du devoir du professeur de faire de l'élève un excellent parer, chose, je le répète encore, la plus essentielle de toutes.

Je crois avoir décrit assez catégoriquement les leçons, pour que la personne qui voudra suivre ces leçons, puisse, au moyen de ce petit Traité, exécuter lui-même sans les secours d'un professeur, toutes les divisions que je présente; quand il y sera familier et qu'il les possèdera toutes, il pourra alors, rempli de ses notions, prendre quelques leçons et acquérir en peu de temps cet art tant recherché de la jeunesse parisienne. J'ai voulu moi-même

éprouver ce petit Traité, sur des Individus n'ayant jamais eu aucunes notions de cet art ; ah bien, rien qu'à la simple lecture des divisions, ils les ont exécutées d'une manière non douteuse et très positive ; j'ai donc cru que l'explication en était assez claire, ce qui m'a décidé à la faire imprimer.

J'ai, tant que je l'ai pu, fait entrevoir les difficultés des autres exercices, les inconvénients qui en résultent, & le peu d'utilité qu'on en retirait. Je crois avoir atteint le but que je m'étais proposé en commençant ce petit ouvrage, duquel le lecteur voudra bien être assez indulgent pour excuser le style tant soit peu rude. Enfin, j'ai fait tout ce que j'ai pu ; il n'en accusera, je l'espère, que mon manque d'habitude dans ce genre. J'é mets seulement ma conviction sincère sur l'excellence des exercices de corps, faits sous le rapport hygiénique ; comme la santé est le bien principal de la vie, et que chacun cherche à l'acquiescer, l'exercice du corps est, sans contredit, le principal moteur de ce bien infini. Je prescris celui-ci de préférence, comme je l'ai dit au commencement de cet ouvrage, parce qu'indépendamment du bien qu'il procure comme étant salutaire à la santé, il a un but véritablement serviable, un but d'utilité ; or, en joignant ces deux côtés utiles, il a donc sur les autres exercices, une grande supériorité, ce qui fait que je le recommande à tous indistinctement.

